



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 64299

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre d'étudiants français à l'étranger. Il lui demande le nombre d'étudiants français en Allemagne et la ventilation par filières.

Texte de la réponse

5 476 étudiants français étaient inscrits en 2008 dans des universités allemandes. Par ailleurs, 2 618 étudiants français effectuaient un séjour d'études en Allemagne dans le cadre du programme européen Erasmus en 2007. La répartition de ces étudiants par filières n'est pas connue. Enfin, parmi les 4 643 étudiants inscrits dans les cursus intégrés, conduisant à l'obtention d'un double diplôme et soutenus par l'Université franco-allemande, 2 063 ont la nationalité française et 205 la double nationalité, française et allemande. Les 2 063 étudiants ayant la seule nationalité française se répartissent dans les différentes filières de la façon suivante : architecture, 4 ; droit, 390 ; économie-gestion, 559 ; formation des enseignants, 61 ; sciences humaines et sociales, 440 ; sciences et sciences de l'ingénieur, 580 ; médecine, 3 ; sciences de la nature, 26.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64299

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11066

Réponse publiée le : 23 février 2010, page 2071